



Projet d'Appui au Secteur de la Santé

Financement Banque Islamique de Développement et Gouvernement Guinéen

N° 020 /PASS/MSHP/2026

Conakry le 07 OCT 2026

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS LOCAUX EN AUDIT

NOM DU PROJET : Projet d'Appui au Secteur de la Santé (PASS)

SECTEUR: SANTE

Modes de financement: Prêt et Vente à Tempérament - Financement Islamique – conforme à la Charia

Numéros de financement: Projet GIN 1054

Contexte

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BIsD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Secteur de la Santé (PASS).

A cet effet, un Avis Général de Passation de Marchés (AGPM) a été publié le 30 Juillet 2025. Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les services de consultants. Ces services comprennent **le recrutement d'un consultant pour l'audit financier et comptable du projet (exercices 2025-2026, 2027, 2028, 2029 et 2030)** sur une base annuelle et un partage des rapports avec le Gouvernement guinéen et la Banque Islamique de Développement pour une période de réalisation de cinq (5) exercices d'audit. Une mission initiale limitée à trois (3) exercices sera envisagée avec possibilité de renouvellement, le cas échéant.

L'Unité de Gestion du Projet PASS du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique invite les Consultants éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir lesdits services.

Les Termes de Référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles au siège du projet à l'adresse ci-dessous indiquée (**prière d'utiliser simultanément les deux adresses mail mentionnées**) et seront mis à disposition à la demande.

A travers une lettre de manifestation d'intérêt, qui constitue une condition de participation à la procédure, les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, etc.).

Pour l'établissement de la liste restreinte le projet sera regardant des critères suivants :

A. Expérience générale :

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-comptables reconnus sur le plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée d'au moins dix (10) ans en audit financier et comptable. Les documents de preuve doivent être joints (page de garde et de signature des contrats cités en référence ainsi que les attestations de services faits). Le projet se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents produits.

B. Expérience spécifique :

Avoir réalisé au moins cinq (5) missions l'audit de projets/programmes de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux (BIsD, BAD, IDA, AFD, FSD, UE etc.). Les attestations de services faits doivent être jointes.

Le fait d'avoir réalisé au moins deux (02) missions d'audit financier de projets financés par la Banque Islamique de Développement/BIsD au cours des cinq dernières années (2021-2025) constituera un atout.

C. Capacité :

Le consultant doit rassurer sur son statut en présentant les documents administratifs (RCCM, agrément, statuts) ou tout autre document légal justifiant son appartenance au domaine d'activité recherché. Il doit indiquer son organisation technique et managériale ainsi que ses capacités institutionnelles pour mieux conduire la mission.

Le Personnel-clé ne fera pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

Une liste restreinte locale d'au plus six (6) bureaux/groupements de bureaux suivant les critères d'évaluation ci-dessus énumérés sera établie à l'issu de l'évaluation du présent Avis à Manifestation d'Intérêt.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des paragraphes 1.12.1 et 1.12.2 des « Politiques des Acquisitions -Directives pour l'Acquisition de Services de Consultants dans le cadre du Financement de Projets par la Banque Islamique de Développement » (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode Sélection basée sur le Moindre Coût (SMC) stipulée dans les Directives pour l'Acquisition de Services de Consultant dans le cadre du Financement de projets par la BIsD, édition d'avril 2019, révisée en février 2023.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : 09H00 à 17 H 00, heure locale :

COORDINATION NATIONALE DU PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE LA SANTE (PASS)

Ministère de la Santé, Boulevard du commerce, BP : 585, Conakry, République de Guinée.

Siege UGP : Quartier Dixinn - Enceinte Pharmacie Centrale de Guinée (PCG)

« Pharmaguinée » Commune de Dixinn

Ville : Conakry ; Code postal : 585 ; Pays : République de Guinée

Numéro de téléphone : (+224) 622 40 09 40 / 623 61 36 12

Adresse électronique : robertcondeh66@gmail.com / bousoum@yahoo.fr

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être physiquement déposées, à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **21 Octobre 2026 à 10H30mn GMT.**

Nous vous prions d'agréer Mesdames/Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Coordonnateur National
Dr. Robert CONDE